

République Démocratique du Congo
Ministère du Plan



VICE-PRIMATURE

PARTENARIAT MONDIAL POUR LA COOPERATION EFFICACE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

**« FEUILLE DE ROUTE A METTRE EN ŒUVRE POUR PROMOUVOIR L'UTILISATION DES SYSTEMES
NATIONAUX A TRAVERS LE RENFORCEMENT DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES »**

Avec l'appui du Programme d'Etudes et d'Expertise (PEE) de ENABEL



Octobre 2020

REALISATION DE L'ETUDE

C'est pour mettre en œuvre l'une des recommandations de la Deuxième Réunion Ministérielle du Partenariat Mondial pour la coopération efficace au service du développement, organisée à Nairobi en décembre 2016 que le Ministère du Plan a élaboré « *l'Etude sur la promotion de l'utilisation des systèmes nationaux à travers le renforcement de la gestion des finances publiques* ». Pour ce faire, le Ministère du Plan a bénéficié du concours technique de deux 2 experts nationaux (Monsieur Raphaël MONDONGA-O-BATOBANDELYE et Madame Agnès-Yvonne BILONDA MULOMBO) recrutés grâce à l'appui de la section Programme d'études et d'expertise de la coopération belge ENABEL. Ces deux experts ont travaillé sous la supervision technique de Messieurs Théo KANENE MUKWANGA, Coordonnateur de la Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements (PGAI) et Sébastien TSHIBUNGU KASENGA, Expert-Spécialiste en efficacité de l'aide et du développement.

Dans cette étude, les deux experts nationaux ont établi un état des lieux sur la pratique de l'utilisation des systèmes nationaux ; ont proposé les axes clés de renforcement de la gestion des finances publiques devant susciter l'utilisation des systèmes nationaux au cours de la période 2020-2024 ; ont formulé des propositions concrètes à mettre en œuvre pour favoriser l'utilisation des systèmes nationaux en RDC ; et ont proposé une feuille de route 2020-2024 à soumettre à l'approbation des cadres nationaux et des représentants des partenaires, de la Société Civile et du secteur privé. Les conclusions de leur étude ont été approuvées dans un Atelier de validation présidé par Son Excellence Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan.

SYNTHESE DES CONCLUSIONS DE L'ETUDE

L'utilisation des systèmes nationaux que sont les procédures nationales d'exécution du budget, les procédures nationales de « reporting », les procédures nationales d'audit et les systèmes nationaux de passation des marchés permettent de mieux aligner l'assistance extérieure sur les priorités nationales et partant, renforcer l'appropriation par les pays bénéficiaires de l'aide ainsi que leur orientation vers les résultats de développement. C'est pour cette raison que la deuxième Réunion Ministérielle du Partenariat Mondial pour la coopération efficace au service du développement, tenue à Nairobi du 29 novembre au 1^{er} décembre 2016, avait vivement demandé à tous les pays de promouvoir l'utilisation des systèmes nationaux.

En application de ces recommandations, la RDC a réalisé l'étude sur la promotion de l'utilisation des systèmes nationaux à travers le renforcement de la gestion des finances publiques avec l'appui de ENABEL.

Cette étude a été essentiellement focalisée sur la problématique de l'utilisation des systèmes nationaux par les partenaires au développement, laquelle fait partie des engagements pris depuis le premier forum de haut niveau de Rome, qui n'a pas enregistré des progrès notables après 17 ans de mise en application des processus de l'efficacité de l'aide au développement.

Au premier point, l'étude a permis de passer en revue les engagements internationaux pris par les partenaires au développement et les pays bénéficiaires de l'aide depuis 2003 jusqu'en 2019. Sur la question de l'utilisation des systèmes nationaux et de la gestion des finances publiques, plusieurs mesures ont été préconisées, notamment :

- Les pays receveurs de l'aide s'étaient engagés à entreprendre des réformes de nature à permettre aux bailleurs de fonds de s'appuyer progressivement sur les systèmes nationaux, en adoptant des principes ou des critères internationaux et en mettant les bonnes pratiques en application. A cet effet, le gouvernement devrait jouer le rôle de chef de fil, intégrer la dimension du renforcement des capacités, reconnaître les diverses modalités d'aide (projets, approches sectorielles, appui au budget ou à la balance des paiements), et mobiliser la société civile, y compris le secteur privé ;
- Les donateurs et les pays partenaires avaient convenu d'accorder de l'importance à la transparence et à la responsabilité de ceux qui fournissent l'aide au développement et de ceux qui en sont les bénéficiaires visés ;
- Les donateurs s'étaient engagés à appuyer fermement les efforts visant à renforcer les capacités des pays partenaires en matière de passation des marchés ;
- Les donateurs et les pays partenaires avaient trouvé un consensus sur l'idée d'une bonne gestion des finances publiques qui devait couvrir la préparation du budget, le contrôle et l'audit internes, la passation des marchés, les décaissements, les modalités de suivi et d'établissement des rapports, et l'audit externe ; elle devait aussi promouvoir la discipline financière globale ainsi que la bonne allocation des ressources aux besoins prioritaires.

S'agissant particulièrement de la RDC, la mise en œuvre de ces mesures n'a pas connu des progrès majeurs en dépit du fait que toutes les parties prenantes reconnaissent que la promotion de l'utilisation des systèmes nationaux constitue l'un des facteurs clés pour garantir une coopération efficace au service du développement.

Au deuxième point, cette étude a également passé en revue les résultats des évaluations de l'utilisation des systèmes nationaux et de la gestion des finances publiques afin d'une part, de juger des progrès accomplis tant au niveau de la République Démocratique du Congo qu'au niveau international et d'autre part, de percevoir les défis qui restent encore à relever. En ce qui concerne les progrès réalisés sur la qualité des systèmes de finances publiques, le pays a réalisé des progrès en termes de qualité des systèmes publics, de soutien coordonné au renforcement des capacités et de l'utilisation des systèmes nationaux des finances publiques. Ceci traduit un progrès du principe de l'alignement. Sur le principe de l'harmonisation dont l'indicateur est le déliement de l'aide, le pays a réalisé des progrès visibles. S'agissant du principe de responsabilité mutuelle, le pays a noté un progrès.

Pour promouvoir l'utilisation des systèmes nationaux en RDC, l'étude relève que le Gouvernement devra renforcer son leadership en matière de coordination et d'orientation des actions du développement. Enfin, les recommandations ci-après ont été formulées au troisième point de l'étude :

- Renforcer le leadership gouvernemental et promouvoir l'utilisation des cadres des résultats en République Démocratique du Congo ;
- Rendre effective l'utilisation des systèmes nationaux en République Démocratique du Congo ;
- Renforcer les capacités nationales des finances publiques et de mobilisation des ressources extérieures ;
- Promouvoir la transparence et la prévisibilité de l'aide ;
- Rendre publiques toutes les informations relatives aux activités de développement financées sur fonds publics ;
- Renforcer les capacités humaines dans le domaine de la gestion des finances publiques, de gestion des contrats, de gestion des projets et programmes et de suivi-évaluation.

Ces recommandations sont contenues dans la présente feuille de route 2020-2024, laquelle comporte les engagements des parties prenantes au processus de l'efficacité de l'aide et du développement ainsi que les actions susceptibles de permettre la promotion de l'utilisation des systèmes nationaux en République Démocratique du Congo grâce au renforcement de la gestion des finances publiques.

VALIDATION DE L'ETUDE

C'est le Mardi 29 octobre 2020 que nous avons lancé, dans la salle de conférence internationale du Ministère des Affaires Etrangères de Kinshasa, les travaux de validation du rapport de l'«*Etude sur la promotion de l'utilisation des systèmes nationaux à travers le renforcement de la gestion des finances publiques*», dans le contexte global du partenariat mondial pour la coopération efficace au service du développement.



Dans mon intervention, j'avais mentionné que les discussions autour de cette question ont amené les pays donateurs, les institutions multilatérales et les pays receveurs d'aide, dont la RDC, à prendre des engagements internationaux et des mesures pour garantir l'efficacité de l'aide au développement.

A cet effet, j'avais rappelé que les partenaires techniques et financiers, les gouvernements des pays bénéficiaires de l'aide, les acteurs de la société civile, le secteur privé, les parlementaires ainsi que les gouvernements locaux ont convenu de renforcer et d'utiliser les systèmes nationaux, d'améliorer l'harmonisation des interventions des fournisseurs de coopération pour le développement et de soutenir l'intégration du secteur des entreprises locales et de la société civile dans le processus de passation des marchés.

J'avais également souligné que cette convenance vise à accélérer les progrès à l'égard de leurs engagements communs d'une part et d'autre part, les partenaires fournisseurs de la coopération au développement se sont engagés à accélérer les progrès en matière d'alignement sur les politiques nationales, les stratégies de développement et l'utilisation des systèmes et des processus nationaux des finances publiques, les gouvernements des pays bénéficiaires ont, en ce qui les concerne, pris l'engagement de renforcer leurs systèmes de gestion des finances publiques et de passation des marchés.

Les actions à mener par toutes les parties prenantes au processus de l'efficacité de l'aide et du développement pour renforcer l'utilisation des systèmes nationaux en RDC sont contenues dans la feuille de route 2020-2024 repris ci-dessous. La recommandation du Gouvernement est de voir tous les acteurs au développement s'impliquer pour la mise en œuvre réussie de cette feuille de route élaborée suivant un processus participatif.

Elysée Munembwe Tamukumwe
Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan

FEUILLE DE ROUTE POUR PROMOUVOIR L'UTILISATION DES SYSTEMES NATIONAUX EN RDC

Engagements des parties prenantes	Actions à envisager	Activités à réaliser	Indicateurs de suivi	Acteurs (Qui ?)		Période de réalisation
				Responsable de l'action	Autres acteurs	
I. RENFORCER LE LEADERSHIP GOUVERNEMENTAL ET PROMOUVOIR L'UTILISATION DES CADRES DES RESULTAS EN RDC						
1.1. Le gouvernement s'engage à mettre en place le nouveau dispositif de coordination et d'orientation de l'aide en RDC.	1.1.1 – Finaliser et publier le Décret de création du nouveau dispositif de coordination et d'orientation de l'aide.	1.1.1.1 – Publication du Décret portant création, organisation et fonctionnement du nouveau dispositif de coordination au Journal Officiel.	Décret disponible	Gouvernement		Premier semestre 2021
	1.1.2 – Opérationnaliser le nouveau dispositif de coordination et d'orientation de l'aide.	1.1.2.1 – Organisation des réunions régulières du dispositif de coordination et d'orientation de l'aide.	Compte-rendu des réunions	Gouvernement		Toute la période
	1.1.3 – Tenir des réunions de concertation avec les partenaires au développement.	1.1.3.1 - Organisation des réunions de concertation avec les partenaires au développement	Compte-rendu des réunions	Gouvernement	Partenaires au développement Société Civile Secteur privé	2 fois l'an
	1.1.4 – Harmoniser les vues avec les partenaires au développement sur les modalités préférentielles d'allocation de l'aide en RDC	1.1.4.1 – Tenue d'une réunion sur la coopération efficace au service du développement	Communiqué final de la réunion	Ministère du Plan et GCP		Mars 2021
	1.1.5 – Définir la politique nationale de l'aide de la RDC	1.1.5.1 – Recrutement de deux consultants chargés d'élaborer la politique nationale de l'aide de la RDC	TDRs	Gouvernement	Gouvernement Société Civile, PNUD	Décembre 2020
		1.1.5.2 – Validation de la Politique Nationale de l'aide dans un atelier	Rapport de validation de l'atelier	Gouvernement	Gouvernement Société Civile, PNUD	Avril-juin 2021

1.2. Le gouvernement publie officiellement le Plan National Stratégique pour le développement et le rend disponible.	1.2.1 – Publier le PNSD 2019-2023 comme cadre fédérateur des actions de développement en RDC	1.2.1.1 – Impression de la version du PNSD 2019-2023 approuvée par le gouvernement	Exemplaire imprimé	Gouvernement	Partenaires au développement	2020
		1.2.1.2 – Diffusion du PNSD 2019-2023 tant au niveau central que dans les provinces	Coupure de presse	Gouvernement		2020-2022
		1.2.1.3 - Vulgarisation du PNSD au niveau central et en provinces	Rapport de vulgarisation	Gouvernement	Partenaires au développement et société civile	2020-2022
		1.2.1.4 – Mise en adéquation entre le PNSD 2020-2024 et les Plans Provinciaux de Développement	TDRs	Gouvernement	Partenaires au développement et Société Civile	2020-2024
1.3. Le gouvernement s’engage à organiser la première Table Ronde des bailleurs de fonds pour présenter le PNSD et les priorités de développement de la RDC au cours du quinquennat 2020-2024 et les partenaires au développement s’engagent à appuyer la mise en œuvre de cette mesure urgente.	1.3.1 – Réunir les donateurs et investisseurs pour présenter officiellement le PNSD et mobiliser les financements	1.3.1.1 – Organisation de la première Table Ronde pour présenter les principales orientations et piliers du PNSD aux Partenaires au développement	TDRs Communiqué de presse	Gouvernement	Partenaires au développement	2020-2022
		1.3.1.2 – Plaidoyer pour la mobilisation des ressources auprès des partenaires lors de la Table-Ronde des bailleurs	Communiqué de presse	Gouvernement	Partenaires au développement	2021-2024
1.4. Les partenaires au développement s’engagent à utiliser davantage les cadres des résultats de la RDC	1.4.1. Evaluer les performances annuelles de la mise en œuvre du PNSD	1.4.1.1 – Collecte et intégration des données dans les cadres des résultats de la RDC	Rapport d’évaluation	Gouvernement	Partenaires au Développement	Chaque année
II. RENDRE EFFECTIVE L’UTILISATION DES SYSTEMES NATIONAUX EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO						
2.1. Les partenaires au développement s’engagent à utiliser davantage les structures et les procédures nationales pour la mise en	2.1.1. Assurer l’utilisation effective des systèmes nationaux en RDC.	2.1.1.1 – Elaboration du Vade Mecum sur les systèmes nationaux et la gestion des finances publiques dans le cadre du Partenariat Mondial	Vade Mecum élaboré disponible	Gouvernement	Partenaires au développement	2021-2023

œuvre de leur aide						
		2.1.1.2 – Impression du Vade Mecum sur les systèmes nationaux et la gestion des finances publiques dans le cadre du Partenariat Mondial	Vade Mecum imprimé disponible	Gouvernement	Partenaires au développement	2021-2023
		2.1.1.3 – Vulgarisation au niveau national et provincial du Vade Mecum sur les systèmes nationaux et la gestion des finances publiques dans le cadre du Partenariat Mondial	Rapport de vulgarisation	Gouvernement	Partenaires au développement	2021-2023
		2.1.1.4 – impression et vulgarisation de la feuille de route sur la promotion de l'utilisation des systèmes nationaux en RDC	Feuilles de route et rapport de vulgarisation	Gouvernement	Partenaires au développement	2021-2023
		2.1.1.5 – Production des rapports trimestriels sur les cas du recours aux systèmes nationaux par les partenaires au développement	Rapport trimestriel	Gouvernement	Partenaires au développement	2021-2023
2.2. Les partenaires au développement et le gouvernement s'engagent à évaluer conjointement les systèmes nationaux en utilisant les outils de diagnostic approuvés par tous.	2.2.1. Evaluer annuellement le degré d'utilisation effective des systèmes nationaux du pays	2.2.1.1 – Evaluation annuelle du degré d'utilisation des systèmes nationaux en RDC	Rapport d'évaluation	Partenaires au développement et Gouvernement		2021-2023
2.3. Les partenaires au développement et le gouvernement conviennent, sur base des résultats des évaluations annuelles, de discuter de ce qui serait indispensable pour évoluer vers une pleine utilisation afin de réduire les coûts de transaction.	2.3.1. Définir conjointement des modalités convenables d'utilisation des systèmes nationaux	2.3.1.1. Organisation des réunions visant la définition des modalités convenables pour progresser vers une pleine utilisation des systèmes nationaux en RDC	Comptes-rendus des réunions	Partenaires au développement et Gouvernement		2021-2023

2.4. Les partenaires au développement s'engagent à recourir de plus en plus aux systèmes des pays pour la passation des marchés en rapport avec la gestion de l'aide et renforcer les capacités nationales dans ce domaine	2.4.1. Promouvoir l'utilisation du système national de passation des marchés	2.4.1.1 - Production des rapports trimestriels sur les cas du recours par les partenaires au développement aux procédures nationales de passation des marchés public de la RDC.	Rapport trimestriel	Partenaires au développement et Gouvernement		2021-2024
		2.4.1.2 – Formation des cadres nationaux sur les procédures et la pratique de passation des marchés publics en RDC	Rapport de la formation	Gouvernement	Partenaire au développement	2021-2024
2.5. Le gouvernement s'engage à améliorer la passation des Marchés Publics	2.5.1. Etudier la nécessité d'améliorer davantage la passation des marchés publics en RDC	2.5.1.1 – Organisation d'un séminaire d'évaluation des problèmes liés à l'application de la Loi sur les Marchés Publics de la RDC et des voies d'amélioration	TDRs et rapport du séminaire	Partenaires au développement et Gouvernement	Société Civile et Secteur Privé	2021-2024
2.6. Les Partenaires au développement se sont engagés à évoluer vers la mise en commun de leurs financements à travers des mécanismes financiers mutli-bailleurs ou par des formules de coopération déléguée	2.6.1. Harmoniser les procédures des partenaires au développement en vue d'évoluer vers la pratique de mise en commun de leurs financements	2.6.1.1 – Tenue de la réunion d'harmonisation de l'aide par les partenaires au développement	Communiqué final de la réunion	Comité Exécutif de GCP	Gouvernement	2021-2024
III. RENFORCER LES CAPACITES NATIONALES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET DE MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES						
3.1. Le gouvernement et les partenaires au développement s'engagent à évaluer conjointement les systèmes de gestion des finances publiques et à les améliorer	3.1.1. Evaluer conjointement les problèmes de gestion des finances publiques et identifier des solutions consensuelles de réformes	3.1.1.1- Organisation des évaluations conjointes des systèmes de gestion des finances publiques suivant l'approche PEFA	Rapport d'évaluation	Partenaires au développement et gouvernement	Société Civile et Secteur privé	Tous les deux ans
3.2. Le Gouvernement s'engage à améliorer la gestion des finances publiques	3.2.1. Poursuivre les réformes de la gestion des finances publiques	3.2.1.1 – Réalisations des nouvelles réformes de gestion des finances publiques	Nombre et types des réformes	Gouvernement	Partenaires au développement	Chaque année

			réalisées			
		3.2.1.2 – Accélération de la mise en œuvre de l'axe « contrôle » de la LOFIP	Rapport de réalisation de la réforme	Gouvernement	Partenaires au développement	2021-2024
		3.2.1.3 – Poursuite de l'élaboration du budget programme de la RDC	Rapports des travaux	Gouvernement et Partenaires au développement		2021-2024
3.3. Les partenaires au développement s'engagent à fournir l'aide budgétaire générale ou sectorielle à la RDC et à renforcer les capacités nationales de gestion de cette aide	3.3.1. Renforcer l'appropriation nationale dans la gestion de l'aide	3.3.1.1 – Formation en faveur des acteurs gouvernementaux sur les procédures de gestion des aides budgétaires	Rapport de la formation	Partenaires au développement	Gouvernement	Chaque année
		3.3.1.2 – Echanges sur les problèmes et les bonnes pratiques dans la gestion de l'aide budgétaire	Compte-rendu des réunions d'échanges	Gouvernement et Partenaires au développement		Chaque année
3.4. Les partenaires au développement s'engagent à renforcer les capacités nationales dans la mobilisation des ressources intérieures	3.4.1. Renforcer les capacités de la RDC à mobiliser les ressources intérieures	3.4.1.1 – Organisation des séminaires sur l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures en RDC	Tdrs de recrutement des consultants et documents des études, rapport de séminaire	Partenaires au développement	Gouvernement	2021-2024
3.5. Le gouvernement s'engage à produire régulièrement les rapports de la reddition des comptes	3.5.1. Poursuivre le processus de production des rapports sur la reddition des comptes	3.5.1.1 – Poursuite et soutien aux travaux de la reddition des comptes	Disponibilité des rapports sur la reddition des comptes	Gouvernement	Société Civile	Chaque année
3.6. Le gouvernement s'engage à lutter contre la corruption	3.6.1 Assainir la gestion des finances publiques et améliorer la perception du pays à l'étranger	3.6.1.1 – Lutte contre la corruption en RDC	Nombre des mesures prises ou des personnes sanctionnées	Gouvernement	Société Civile	Avril 2020-2024
		3.6.1.2 – Renforcement des organes institutionnels de la lutte contre la corruption	Rapport sur l'efficacité institutionnelle	Gouvernement	Partenaires au développement	2020-2024

IV. PROMOUVOIR LA TRANSPARENCE ET LA PREVISIBILITE DE L'AIDE						
4.1. Le gouvernement et les partenaires au développement s'engagent à promouvoir la transparence et la redevabilité dans la fourniture et dans la gestion de l'aide	4.1.1. Faciliter l'accès à toutes les données sur l'aide fournie à la RDC	4.1.1.1 – Mise en ligne des états sur les décaissements des bailleurs de fonds	Disponibilité des données mises en ligne	Gouvernement	Partenaires au développement	Chaque trimestre
4.2 les partenaires au développement s'engagent à fournir régulièrement les données pluriannuelles de l'aide et à accroître le degré de la prévisibilité de l'aide	4.2.1. Accroître la prévisibilité de l'aide fournie à la RDC	4.2.1.1 – intégration des données pluriannuelles sur l'aide dans la PGAI pour appuyer le processus de planification du développement du pays	Rapport d'intégration des données prévisionnelles disponible	Partenaires au développement	Gouvernement IATI	Chaque année
4.3. Le gouvernement s'engage à faciliter la surveillance parlementaire	4.3.1. Promouvoir la surveillance parlementaire dans le contrôle de la mise en œuvre des projets et programmes sur terrain	4.3.1.1 – Participation de la Cour des Comptes et des parlementaires aux missions d'évaluation de l'exécution des projets et programmes	Rapport d'évaluation	Gouvernement	Partenaires au développement	Chaque semestre
V. RENDRE PUBLIQUES TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT FINANCEES SUR FONDS PUBLICS						
5.1. Le Gouvernement s'engage à moderniser davantage la PGAI avec l'appui des partenaires au développement	5.1.1. Acquérir les nouvelles fonctionnalités de la PGAI auprès de Development-Gateway	5.1.1.1 – Organisation d'une mission de Development-Gateway pour l'installation des nouvelles fonctionnalités et la mise à jour de la PGAI	Rapport d'acquisition des nouvelles fonctionnalités de la PGAI	Partenaires au développement	Gouvernement Development-Gateway	2020-2024
5.2. Les partenaires au développement s'engagent à fournir régulièrement les données sur l'aide et à accroître le degré de la prévisibilité de l'aide	5.2.1. Intégrer à distance et régulièrement les données sur l'aide dans la PGAI	5.2.1.1 – Alimentation à distance et fourniture régulière de données à jour à la PGAI	Rapport d'actualisation des Etats de la PGAI	Partenaires au développement	Gouvernement Development-Gateway	Chaque Trimestre de l'année
5.3. Le Gouvernement s'engage à rendre publiques toutes les informations relatives aux activités de	5.3.1. Refléter les apports des partenaires au développement dans le budget des investissements de la RDC	5.3.1.1 - Intégration régulière des données de l'aide dans le budget de l'Etat	Données sur l'aide dans le Budget de l'Etat disponible	Gouvernement	Partenaires au développement	Mois de juillet de chaque année

développement financées sur fonds publics, à leur financement, termes et conditions, et à leur contribution à l’obtention de résultats en matière de développement.		5.3.1.2 – Production régulière des états d’exécution des projets et programmes à financement externe pour permettre à la DPSB de produire les états de suivi budgétaire complets	Etats de suivi budgétaire complets	Gouvernement Partenaires au développement		Chaque mois de l’année
	5.3.2. Publier les rapports nationaux sur l’aide et les bulletins d’informations	5.3.2.1. Publication des rapports nationaux sur l’aide avec des données actualisées	Rapports nationaux sur l’aide	Gouvernement	Partenaires au développement	Chaque année
		5.3.2.2 – Publication trimestrielle des bulletins d’informations sur l’aide « AidInfos » de la PGAI	AidInfos	Gouvernement	Partenaires au développement	
VI. RENFORCER LES CAPACITES HUMAINES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES, DES CONTRATS, DES PROJETS ET PROGRAMMES ET DE SUIVI-EVALUATION						
6.1. Le gouvernement et les partenaires au développement s’engagent à mettre un accent particulier sur le renforcement du système et des capacités de planification budgétaire pour viser la généralisation de la mise en place de budgets programmes d’ici 2024	6.1.1. Renforcer les capacités de la RDC dans le domaine de la planification budgétaire	6.1.1.1 – Participation des cadres congolais aux Séminaires de formation en RDC et à l’étranger	Rapport du séminaire de formation	Partenaires au développement	Gouvernement	Chaque année
6.2. Les partenaires au développement s’engagent à former une masse critique des cadres congolais dans la gestion et suivi des projets et programmes	6.2.1. Renforcer les capacités des congolais dans la gestion et suivi des projets/et ou programmes de développement et mieux les préparer à diriger les unités de gestion des projets et/ ou programmes	6.2.1.1 - Participation des cadres congolais aux Séminaires de formation en RDC et à l’étranger	Rapport de formation	Partenaires au développement	Gouvernement	Chaque année
6.3. Les partenaires au développement s’engagent à former une masse critique des	6.3.1. Constituer un corps de négociateurs des accords de financements et accroître les	6.3.1.1 - Participation des cadres congolais aux Séminaires de formation en RDC et à l’étranger	Rapport de formation	Partenaires au développement	Gouvernement	Chaque année

cadres congolais dans la gestion des contrats de financement et dans les techniques de négociation.	capacités d'analyse des contrats de financement					
6.4. Les partenaires au développement s'engagent à former une masse critique des cadres congolais dans le suivi-évaluation	6.4.1. Former les congolais dans le suivi-évaluation des projets et programmes	6.4.1.1 - Participation des cadres congolais aux Séminaires de formation en RDC et à l'étranger	Rapport de formation	Partenaires au développement	Gouvernement	Chaque année
